www.barnierpro.com

Fiche TECHNIQUE

BARNIER ® 9080S

Spécial industrie haute qualité

DESCRIPTION

Barnier 9080S est un papier semi crêpé d'une épaisseur totale de 125µm enduit d'un adhésif caoutchouc solvant.
Papier lisse 80°C. Masquage peinture en industrie et carrosserie automobile.

CARACTERISTIQUES

- Convient pour toutes applications de fermeture, fixation, maintien et masquage jusqu'à 80°C.
- Ruban de masquage premium en industrie ainsi que pour les peintres en bâtiment à usage intérieur 5 jours
- Masquage pour la réparation automobile résistant à court terme au passage en étuve

AVANTAGES

- Tenue en température en continu : +80°C.
- Bonne accroche de la peinture sur endos pour éviter les coulures, pas d'écaillement au démasquage
- Bon pouvoir adhesif
- Conformable
- Bonne résistance au cisaillement et bon pouvoir de maintien,
- S'enlève proprement,
- Déroulement facile et contrôlé,
- Résistant aux produits chimiques, laques et solvants,

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Adhésion sur acier	2.3	N/cm	AFERA 5001
Allongement à la rupture	10	%	AFERA 5004
Résistance à la traction	32	N/cm	AFERA 5004
Épaisseur totale	125	µm	AFERA 5006

Note:

****This will be taken from the core product for the SAP Material Group****

PRÉSENTATION STANDARD

- Couleurs: Naturel
- Dimension : 50mx19mm; 50mx25mm; 50mx38mm; 50mx50mm
- Marque: Barnier
- Axe / Mandrin: mandrin en carton de 76 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: 48; 36; 24; 24

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine, à l'abri des poussières, de la lumière, de l'humidité et des émanations de solvant, à une température comprise entre +10°C et +30°C. Dans ces conditions, la durée de stockage des rouleaux dans un climat tempéré ne doit pas dépasser 12 mois.

Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussière, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.

Les rubans de masquage Scapa ne conviennent pas à une exposition extérieure et ne doivent pas être exposés longtemps à la lumière car il serait difficile de les enlever. Ils s'enlèvent proprement mais cela peut varier en fonction des types de surface, laques, primaires et peintures ainsi que de la température de la surface. Pour de meilleurs résultats, enlever le ruban aussitôt après l'application des peintures en le tirant lentement avec un angle de 90°à une vitesse constante.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.